



Fonds d'appui à l'École
communautaire citoyenne

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LANCEMENT DE LA PÉRIODE DE DÉPÔT DE DEMANDES AU PROGRAMME DE MICROSUBVENTIONS VICE-VERSA ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Ottawa, le 8 septembre 2020– La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est fière de lancer **la période de dépôt de demandes pour un microfinancement au programme Vice-Versa (Fonds d'appui à l'École communautaire citoyenne) pour l'année scolaire 2020-2021**. Le programme Vice-Versa est un programme de microsubventions destiné aux organismes francophones sans but lucratif (OSBL) en situation minoritaire pour mettre sur pied des projets scolaires communautaires en partenariat avec les écoles de langue française de la minorité.

Le programme Vice-Versa a pour objectif de mobiliser la communauté et l'école autour de projets stimulants qui répondent à leurs besoins et aux aspirations des jeunes (les élèves de la maternelle à la 12^e année).

L'une des particularités du programme est que **les élèves doivent être au cœur du processus de création des projets et de leur mise en œuvre**. Cette implication permet de créer des occasions authentiques d'apprentissage avec la communauté et en français!

Pour la période de dépôt de demandes pour un microfinancement au programme Vice-Versa couvrant l'année scolaire 2020-2021, **les projets Vice-Versa doivent se tenir entre le 8 septembre 2020 et le 30 juin 2021**. La date limite pour déposer une demande est le **12 février 2021**.

Année scolaire 2019-2020 : Ses succès et ses défis

Bien que la toute première période de dépôt de demandes fut courte, l'intérêt et l'enthousiasme des élèves ainsi que des partenaires scolaires et communautaires étaient au rendez-vous ! En effet, près de 380 écoles de langue française en situation minoritaire au pays et au-delà de 32 000 élèves ont été visés par un projet Vice-Versa. Parmi ces projets, plusieurs portaient notamment sur la thématique de l'environnement, de l'engagement citoyen, du développement personnel et social, de l'entrepreneuriat, de la santé physique et mentale, etc.

Selon Sue Duguay, présidente de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), le programme Vice-Versa permet [de] « fournir aux élèves la

capacité d'initier et de mener des projets enrichissants qui répondent à leurs besoins et leurs aspirations avec l'appui de l'école et de la communauté. Permettre ces partenariats scolaires communautaires en situation minoritaire assure la vitalité de la langue française et son rayonnement au-delà des murs de l'école. »

En raison de la crise sanitaire causée par la COVID-19, plusieurs projets n'ont pas pu se tenir dans leur format initial compte tenu de la fermeture des écoles. Les projets affectés par la situation ont été, pour la plupart, reportés à l'année scolaire 2020-2021 et certains ont été livrés de façon virtuelle.

En vue de la rentrée scolaire 2020-2021 qui sera bien différente, le programme de microsubventions Vice-Versa souhaite mettre de l'avant la composante virtuelle des projets Vice-Versa ou encore une approche hybride. De cette façon, des élèves pourront bénéficier de projets scolaires communautaires stimulants et complémentaires à leurs apprentissages à partir de la maison dans le cas d'une rentrée scolaire à temps partiel. Une occasion à saisir pour les organismes admissibles et les écoles visées par le programme !

Pour plus de renseignements ou encore pour prendre connaissance des projets Vice-Versa qui se sont réalisés et ceux à venir, rendez-vous sur le site web du programme Vice-Versa : <http://www.vice-versa.ca/> ou rejoignez-nous sur les réseaux sociaux @ViceVersaFJCF (Facebook, Twitter et Instagram).

-30-

Le programme Vice-Versa est administré par la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) et est financé par le gouvernement du Canada.

La FJCF est un organisme national géré « PAR et POUR » les jeunes, composée de onze membres associatifs jeunesse de neuf provinces et deux territoires. Fondée en 1974, la FJCF porte les intérêts de la jeunesse d'expression française au Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel.

Pour plus de renseignements :

Lucile Godet, Coordinatrice des communications

communications@fjcf.ca

Tél. : (343) 202-3746